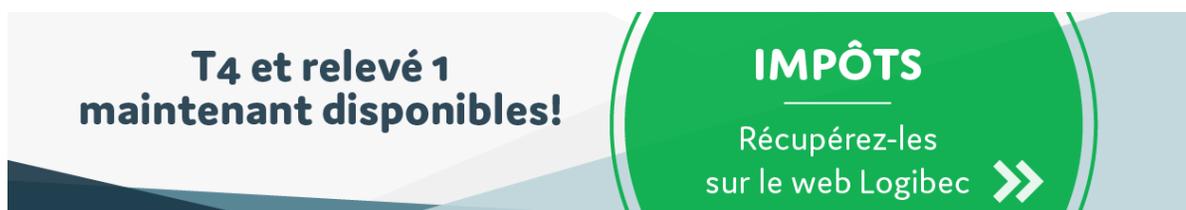


Destinataires : Personnel du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Expéditrice : Martyne Gendreau, coordonnatrice, Paie, rémunération et avantages sociaux
Date : 11 février 2025
Objet : Feuillet fiscaux maintenant disponibles sur le Web Logibec

POUR DIFFUSION AUPRÈS DE VOS ÉQUIPES – Aussi disponible sur le site Web PRASE > [NOUVELLES](#)



C'est confirmé! Les feuillets fiscaux sont dès maintenant disponibles en format électronique sur le Web Logibec. Chaque personne peut les récupérer à cet endroit en [cinq étapes faciles](#).

Nous vous rappelons que les feuillets fiscaux 2024 ne seront pas envoyés par la poste. Seules les personnes suivantes recevront leurs feuillets fiscaux par la poste :

- les personnes en ayant fait la demande par intranet,
- les personnes en congé complet,
- et les personnes n'étant plus employées par l'organisation.

Que ce soit pour consulter la procédure pour récupérer les feuillets fiscaux ou la liste des bornes branchées à une imprimante ou pour tout autre détail, nous vous invitons à visiter le site Web PRASE :

- [Paie | Feuillet fiscaux et déduction télétravail](#)

Si vous avez des questions, communiquez avec le Service de la paie au 819 780-2220, poste 47777, option 1 puis option 2.

MG/cs

p. j. Étapes pour récupérer les feuillets fiscaux

• IMPÔTS •

Vos feuillets fiscaux
d'emploi (T4 et relevé 1)
**ne sont pas envoyés
par la poste.**



**Vous devez les récupérer
sur le web Logibec.**

**TOUS
LES DÉTAILS
SUR L'INTRANET :**

Espace Employés



Paie, rémunération
et avantages sociaux



Feuillets fiscaux

**Des questions sur le contenu
de vos feuillets fiscaux?**

Tél. : poste 47777, option 1,
puis option 2

prase.paie.estrie@ssss.gouv.qc.ca

OBTENIR VOS DOCUMENTS EN 5 ÉTAPES!



- 1** Utilisez un ordinateur branché
à une imprimante
Un problème? Consultez l'intranet
- 2** Sur la page d'accueil de l'intranet,
cliquez sur le lien rapide Logibec
- 3** Entrez votre code et votre mot
de passe pour le web Logibec
*Un problème? Communiquez au
819 346-1110, poste 13232*
- 4** Cliquez sur « Feuillets fiscaux »
(menu à gauche)
- 5** Imprimez votre T4 et relevé 1